

DEPARTEMENT  
des  
BOUCHES-du-RHONE  
COMMUNE  
d' AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 mars 2024

Convocation du **22/03/2024**  
Date de publication : **08/04/2024**  
Conseillers en exercice : **043**  
Présents : **037**  
Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-quatre, et le jeudi vingt-huit mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **016-280324**

**OBJET : FINANCES, BUDGET,  
ECONOMIE, EMPLOI**

Approbation de la convention de subventionnement avec l'association des Céramistes et Santonniers du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

**PRESENTS :**

Monsieur GAZAY Gérard Maire,  
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,  
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,  
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Monsieur JARQUE Patrice, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame BOISSON Valérie, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,  
**formant la majorité des Membres en exercice.**

**EXCUSES:**

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur GUEDJ Laurent (donne pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Madame MEZERGUES

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240328-280324\_16-DE  
Reçu le 08/04/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
08/04/2024



**Délibération n° 016-280324 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 (suite)**

MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie)

**ABSENTS :**

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire**

Madame Danielle MENET rapporte :

L'Association des Céramistes et Santonniers est née de la volonté d'ateliers de céramistes et santonniers, engagés dans la démarche de perpétuer l'image et le savoir-faire des métiers de l'argile qui ont fait la renommée du territoire.

Elle a pour vocation de rassembler des moyens pour concourir au développement économique des entreprises dont l'activité est le travail de l'argile, elle est également co-organisateur des marchés d'été et d'hiver et des manifestations telles qu'Argilla et la biennale de l'art santonnier.

L'association souhaite participer en 2024, à la sauvegarde du travail de l'argile, des traditions locales et du renom d'Aubagne.

Il convient dès lors d'établir avec l'association, une convention de subventionnement qui fixe les conditions d'attribution de la subvention correspondante. En effet, la subvention municipale pour 2024 étant égale ou supérieure à 23.000 €, une convention doit être établie avec la Ville d'Aubagne.

Pour l'Association des Céramistes et Santonniers du Pays d'Aubagne, il est proposé d'attribuer pour l'année 2024, une subvention de fonctionnement d'un montant de 30.000 €.

Cette délibération propose la conclusion d'une convention de subventionnement avec l'association des Céramistes et Santonniers d'Aubagne.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**VU** la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment son Article 10 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son Article 2311-7, modifié par l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005, selon lequel l'attribution de subventions soumises à certaines conditions d'octroi doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

**VU** le Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 susvisée, et notamment son Article 1, qui définit le montant de subventions publiques au-delà duquel une Convention doit être passée avec l'organisme subventionné,

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240328-280324\_16-DE  
Reçu le 08/04/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
08/04/2024



**Délibération n° 016-280324 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 (suite)**

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : d'APPROUVER la convention de subventionnement pour l'année 2024 prise avec l'Association des Céramistes et Santonniers du Pays d'Aubagne lui octroyant une subvention d'un montant de 30.000€ ;

**ARTICLE 2** : d'AUTORISER Monsieur le Maire à la signer ladite convention ;

**ARTICLE 3** : d'INSCRIRE le budget correspondant au budget 2024 ;

**ARTICLE 4** : de VERSER à l'association la subvention correspondante selon les termes de la convention citée supra.

**ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS**

**ABSTENTION(S) : Madame MELIN Joëlle, Madame BOUGEAREL Michèle**

**Ne participe(nt) pas au vote : Monsieur JARQUE Patrice**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240328-280324\_16-DE  
Reçu le 08/04/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
08/04/2024

